

## COMMUNIQUE DE PRESSE DE LOUIS VOGEL

Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine  
1er adjoint au Maire de Melun



Dammarie-lès-Lys,  
28 mai 2015

### ***Élection à la Présidence du SYMPAV***

Mardi 26 mai 2015, les délégués du Comité syndical, représentant le Conseil départemental, la Communauté d'Agglomération de Sénart et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, m'ont fait l'honneur de m'élire à l'unanimité Président du SYMPAV (Syndicat Mixte du Pôle d'Activités de Melun-Villaroche).

Je les remercie de leur confiance pour cette mission dont je mesure les enjeux.

Le SYMPAV est un élément fondamental du développement de notre territoire.

Le Syndicat a pour compétence la gestion, l'entretien, l'aménagement et le développement économique du site de la plate-forme de l'aérodrome.

Mais il dirige également les études relatives au développement des zones périphériques de cette plate-forme, qui s'étendent sur le territoire des communes riveraines, et notamment Montereau-sur-le-Jard, Réau, Saint-Germain-Laxis.

Le SYMPAV, 2ème pôle aéronautique d'Île-de-France, est une chance pour notre bassin de vie grâce à l'implantation d'entreprises leaders de leur secteur (Safran-Snecma, LH Aviation, JPB System, entre autres) à haute valeur technologique et créatrices d'emplois pour les années qui viennent.

L'enjeu, désormais, est d'amplifier le développement de cette zone dans le cadre d'un projet cohérent et ambitieux de parc d'activité de haut niveau, évidemment lié à l'aéronautique, permettant de renforcer les atouts économiques et sociaux du secteur.

Cet objectif est en parfaite adéquation avec les buts que je me suis fixés lors de mon élection à la tête de la Communauté Melun Val de Seine.

Je serai également attentif à ce que le développement de l'aérodrome, de son activité, comme celle des zones périphériques, se fasse dans le respect de l'environnement des communes rurales voisines afin que leur cadre de vie et celui de leurs habitants soit préservé.

Je sais pouvoir compter sur chacun des acteurs, Conseil départemental, Agglomération de Sénart et, évidemment, Agglomération de Melun, pour la réussite du développement de cette plate-forme commune.